

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 089-200042356-20251215-75_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le quinze décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Marland à TONNERRE, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON, président.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	Etaient présents : Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Lionel MATHEY CCCVT : M. Stéphane AUFRERE Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : Mme Dominique MENTREL Dye : M. Bertrand BERLOT Epineuil : M. Alain BŒUF Fleys : M. Xavier COLLON Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M. Robert HERBERT Gigny : M. Denis DUTARTRE Jully : M. François FLEURY Junay : M. Dominique PROT Molosmes : M. Dominique BUSSY Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Jean-François FICHOT Tronchay : M. Jacques TRIBUT Vezinnes : Mme Micheline BORGHI Villon : M. Anthony BELLEGANTE CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, M. Dominique PROT et M. Jean-François FICHOT.
SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS	
Nombre de délégués :	
- En exercice : 56	
- Présents : 37	
- Absents : 17	
- Absents ayant donné pouvoirs : 2	
- Votants : 39	
Compétence EAU :	
Nombre de délégués :	
- En exercice : 49	
- Présents : 30	
- Absents : 17	
- Absents ayant donné pouvoirs : 2	
- Votants : 32	
Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF :	
Nombre de délégués :	
- En exercice : 20	
- Présents : 16	
- Absents : 3	
- Absent ayant donné pouvoir : 1	
- Votants : 17	
Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :	
Nombre de délégués :	
- En exercice : 5	
- Présents : 5	
- Absents : 0	
- Pouvoir : 0	
- Votants : 5	
	Délégués titulaires absents excusés suppléés : Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER suppléé par M. Lionel MATHEY Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN, décédé, est suppléé par Mme Dominique MENTREL CCLTB : Mme Nadine THOMAS supplée par M. Dominique PROT.
	Délégués titulaires absents excusés non suppléés : Bernouil : M. Gilles VAUGEOIS Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Cheney : M. Thomas GRAPIN Pasilly : M. Julien GROGUENIN Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE Serrigny : Mme Nadine THOMAS Vezannes : M. Laurent SEURAT (et M Régis LHOMME suppléant).
	Délégués titulaires absents non excusés suppléés : Vezinnes : M. Georges CUSSAC supplié par Mme Micheline BORGHI CCLTB : Mme Delphine GRIFFON supplée par M. Robert HERBERT.
	Délégués titulaires absents non excusés non suppléés : Béru : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Censy : M. Alexandre BARDET Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimaud : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Tonnerre : M. Philippe GERTNER Viviers : M. Christian PICQ Yrouerre : M. Gilles GARNIER.
	Pouvoirs : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS, délégué titulaire, excusé, a donné pouvoir à M. Claude DUBOIS, délégué titulaire de Cry-sur-Armançon Chichée : M. Sylvain JACQUINOT, délégué titulaire, excusé, a donné pouvoir à M Jean-François FICHOT, délégué titulaire de Tonnerre.
	Secrétaire de séance : M. Dominique PROT, délégué titulaire de Junay.
	Date de convocation : 5 décembre 2025
	Délibération n° 75-2025
	Objet : EAU – Animation technique pour la préservation de la ressource en eau du captage de CHICHEE- Chambre d'Agriculture de l'Yonne Période 2026 - 2028

Monsieur le Président présente au comité syndical la proposition établie par la Chambre d'Agriculture de l'Yonne.

Cette proposition se décline comme suit :

Animation globale & gouvernance

- Outiller le pilotage de l'action de protection de l'eau
- Assurer un dialogue avec les partenaires, les viticulteurs et agriculteurs du territoire
- Coordonner le programme de protection de la qualité de l'eau de Chichée avec celui des captages de Chablis

Animation technique

- Entretenir une vigilance des viticulteurs et agriculteurs sur les impacts des pratiques sur la qualité de l'eau
- Réduire le risque d'impact des phytos viticoles sur la qualité de l'eau en travaillant :
 - Sur la pression d'usage des phytos
 - Sur la circulation de l'eau et le risque de ruissellement

Diagnostic et évaluation

- Se doter et partager des repères pour évaluer le risque d'impact des phytos chaque année, au niveau des pratiques et du paysage

Montant annuel : 19 500,00€ HT soit sur 3 ans 58 500€ HT

Subvention attendue de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : 80% du montant HT soit 46 800€ HT sur 3 ans.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à 32 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- **AUTORISE Monsieur le Président à passer commande auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne pour la période 2026 – 2027 et 2028 ;**
- **SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie au taux de 80% sur un montant subventionnable de 58 500€ HT soit 46 800,00€.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme.

Le président,

Rémi GAUTHERON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de DIJON dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, par voie postale au 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr